

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Sollicitation de fonds

N° : VA_DEC2021_86

Service : Développement durable - Agenda 21

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

décidons

Dans la cadre de sa candidature à l'appel à projet de l'Atlas de la biodiversité communale, la commune souhaite solliciter des fonds proposés par l'Office National de la Biodiversité.

Ces fonds s'élèvent à 80 % dans la limite de 250 000 € HT. Le projet que la collectivité souhaite réaliser est estimée à 199 500 € HT.

La commune sollicite des fonds auprès de l'Office National de la Biodiversité à hauteur de 159 600 €

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 11 mars 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-178829-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 23 mars 2021